

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 846

présenté par
M. Bapt
-----**ARTICLE 7**

À l'alinéa 7, après la seconde occurrence du mot :

« avantages »,

insérer les mots :

« , indemnités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.